



MICROFICHE N°

07929

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الفلاحي  
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**CAMPAGNE AGRICOLE**

**1992-93**

**LA CONJONCTURE DE L'HIVER**

**FEVRIER 1993**

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DGPDIA/930289/SM.GN/IB/

**CAMPAGNE AGRICOLE**

**1992-93**

**LA CONJONCTURE DE L'HIVER**

**FEVRIER 1993**

# SOMMAIRE

	PAGE
I. RÉSUMÉ.....	
II. LES AGREGATS DU SECTEUR AGRICOLE.....	
2.1. Le financement .....	1
2.1.1. Les crédits de campagne.....	1
2.1.2. Les crédits d'investissement.....	1
2.2. Commercialisation et prix .....	2
2.2.1. Les apports au Marché MIN de Bir Kassâa..	2
2.2.2. L'indice général des prix à la consommation	3
2.2.3. La balance alimentaire.....	4
III. AVANCEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE.....	6
3.1. La pluviométrie et les apports aux barrages.....	6
3.2. Les grandes cultures.....	8
3.2.1. Les céréales.....	8
3.2.2. La betterave à sucre .....	10
3.3. L'arboriculture fruitière.....	11
3.3.1. Les agrumes.....	11
3.3.2. Les dattes.....	15
3.3.3. L'oléiculture.....	17
3.4. Les cultures maraichères.....	18

3.5. L'élevage.....	20
3.5.1. Les ressources alimentaires du cheptel.....	20
3.5.2. Les productions animales.....	21
3.6. La pêche.....	24
3.7. L'agro-alimentaire.....	26
3.7.1. Industrie du lait et dérivés.....	26
3.7.2. L'huile d'olive.....	28
3.7.3. Les dattes.....	28
IV. DOSSIER D'ACTUALITE : LA CONVERTIBILITE DU DINAR ET L'EXPORTATION.....	29

Une série de mesures ont été prises pour assurer l'opération d'approvisionnement en semences, engrais et désherbants chimiques dans de bonnes conditions.

Les semis de la betterave à sucre sont presque achevés et ont concerné 5 650 Ha soit 96 % des superficies contractées et + 2,6 % par rapport à la campagne précédente.

Quant à l'arboriculture, il est à signaler que les agrumes ont enregistré une bonne production soit 281 000 T contre 185 300 T (+ 52 %) au cours de l'année écoulée grâce à la réussite de la campagne de lutte contre l'aleurode et aux bonnes conditions climatiques.

La production des dattes est évaluée au même niveau que l'année écoulée (74 750 T) avec une baisse dans la variété Nour (- 10 %) et une augmentation des variétés communes (+ 18 %).

Malgré un bon démarrage, la campagne d'exportation des dattes a connu un certain essoufflement dû à l'abondance des dattes algériennes à un prix compétitif sur le marché français et à l'existence de stocks de dattes tunisiennes chez les importateurs.

A la date du 25 Janvier 93, les quantités des dattes conditionnées et exportées ont atteint 13 222 T.

Cependant, malgré la baisse des quantités exportées (-6 %) il y a eu une augmentation de la valeur des exportations (+7 %).

La production d'olives à huile au cours de la campagne 92/93 est moyenne (600 000 T) et les opérations de cueillette et de trituration se déroulent normalement.

Concernant le maraîchage, la production de pomme de terre d'arrière-saison est estimée à 70 000 T contre 85 000 T lors de la campagne écoulée. Jusqu'au 31 Janvier 1993, les quantités exportées se sont élevées à 307 T. On estime atteindre 15 000 T (10 000 T de la culture d'arrière saison et 5 000 T de la culture de primeur) au cours de cette campagne.

Pour le secteur de l'élevage, l'état général du cheptel est satisfaisant et la situation des ressources alimentaires s'est nettement améliorée suite aux dernières pluies et à l'entrée en exploitation des parcours.

Les stocks fourragers à la mi-Janvier se présentent comme suit :

- Foin : 435 000 T
- Paille : 680 000 T
- Orge : 250 000 T
- Triticale : 12 000 T.

La production de viandes au cours de l'année 92, a atteint 134 400 T contre 128 600 T au cours de l'année 91 soit un accroissement de 4,5 %.

Quant à la pêche, la production s'est pratiquement stabilisée au cours de l'année 92 avec un niveau de 87 800 Tonnes contre 87 600 T en 91.

#### L'agro-alimentaire :

Concernant l'industrie du lait et dérivés, on note que sur une production de lait estimée à 445 millions de litres en 1992, 160 millions de litres ont été collectés. La production de lait industriel de boisson a atteint 204 millions de litres en 1992 contre 186,5 millions de litres en 1991. Celle du yaourt est passée de 600 millions de pots en 1991 à 625 millions en 1992.

La capacité de trituration d'olives couvre largement les besoins et l'ONH a déjà libéré une capacité de stockage suffisante pour collecter les 70 000 T d'huile prévues pour cette campagne.

Le dossier d'actualité de la note de conjoncture d'hiver portera sur la convertibilité du dinar tunisien et ses répercussions sur les exportations.

## II. LES AGREGATS DU SECTEUR AGRICOLE

### 2.1. LE FINANCEMENT

#### 2.1.1. LES CREDITS DE CAMPAGNE

L'enveloppe globale de crédits à court terme accordée pour les grandes cultures durant la campagne 92/93 a enregistré une augmentation sensible passant de 41,3 MD au 27/01/92 à 43,8 MD au 27/01/93.

Cet accroissement est dû essentiellement à la hausse du montant accordé par la B.N.A (de 37,4 MD au 27/01/92 à 39,8 MD au 27/01/93).

Pour les crédits supervisés, le montant accordé au 27/01/93 est de l'ordre de 3,7 MD contre 3,8 à la même date de l'année écoulée.

Quant aux cultures maraichères, l'opération d'octroi des prêts à court terme pour le financement de la culture de pomme de terre (dans le cadre des projets APMANE, FIDA et APMEA de Jendouba) vient de démarrer. Le montant accordé jusqu'au 27/01/93 est de l'ordre de 433.000 DT contre 647.000 DT à la même date de l'année écoulée. Cette baisse est due au retard enregistré au niveau des recouvrements des prêts de l'année écoulée.

#### 2.1.2. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le montant des investissements globaux au terme des 12 mois de 1992 a atteint 509 MD contre 459 MD au cours de l'année 91, ce qui représente 15,5% du total des investissements.

On constate que le secteur privé a enregistré une augmentation de sa participation à l'investissement. Cette participation est passée de 33% en 1988 à 47 % en 1991 et à 50 % en 1992. De même, la participation des banques dans le financement de l'investissement agricole a marqué une augmentation de 50 MD en 1988 à 92 MD en 1991 et 101 MD en 1992.

## 2.2. COMMERCIALISATION ET PRIX :

### 2.2.1. LES APPORTS AU MARCHÉ DE BIR EL KASSAA :

Les apports de légumes au MIN de Bir El Kassaa au cours de l'année 92 ont connu une augmentation de 10% par rapport à ceux de l'année 1991.

Les apports de pomme de terre locale ont marqué une augmentation de 16 % par rapport à l'année 91, ce qui a permis de diminuer les importations de 14 %. De même, les persil-céleri, le fenouil et la tomate ont connu des augmentations importantes soit respectivement 20 %, 17 % et 11 %.

### LES APPORTS DE LÉGUMES AU MIN DE BIR EL KASSAA

Unité : Tonne

DESIGNATION	1991	1992	VARIATION %
FEVE VERTE	5348	6187	+ 6
FENOUIL	7738	9061	+ 17
COURGE ET COURGETTE	7159	7365	+ 3
CONCOMBRE	5072	5082	+ 0
CAROTTE	11366	11823	+ 4
NAVET	5405	5061	- 6
OIGNON	18379	20028	+ 9
PERSIL-CÉLERI	6019	7209	+ 20
PETITS POIS	8165	8375	+ 3
PIMENT	18220	19937	+ 9
POMME DE TERRE LOCALE	31669	36851	+ 16
POMME DE TERRE IMPORTÉE	6666	5750	- 14
TOMATE	25317	28120	+ 11
AUTRES LÉGUMES	26377	29383	+ 11
TOTAL (SANS P.DE TERRE IMPORTÉE)	176734	194482	+ 10
TOTAL (AVEC P.DE TERRE IMPORTÉE)	183470	200232	+ 9

Les apports en fruits au cours de l'année 92 se sont accrus de 7 % à la suite de l'accroissement des apports des agrumes (+ 28 %), des pommes-poires (+ 46 %) des figues (+ 50 %) et des grenades (+ 34 %).

## LES APPORTS DE FRUITS AU MIN DE BIR EL KASSAA

DESIGNATION	1991	1992	Unité : Tonne
			VARIATION %
AGRUMES	27853	35565	+ 28
ABRICOTS	2740	2476	- 10
FIGUES	1439	2155	+ 50
DATTES	774	779	+ 1
GRENADES	5874	7850	+ 34
MELONS-PASTEOUES	41269	36406	- 12
POMMES-POIRES	13231	19322	+ 46
PECHES	9535	6528	- 32
RAISIN DE TABLE	8411	9226	+ 10
AUTRES FRUITS	10367	9722	- 6
TOTAL	121493	130029	+ 7

Les apports en poissons ont augmenté de 3 % par rapport à l'année 91, soit 13 220 T contre 12 657 T. Cette amélioration est due particulièrement à l'approvisionnement en maquereaux (+ 64 %) et en merlans (+ 44 %).

Au cours du mois de Janvier 1993, les apports en fruits ont augmenté de 20,4 % tandis que ceux des légumes ont connu une stagnation relative, et les apports en poissons ont baissé de 5,9% en comparaison avec le mois de Janvier 1992.

## 2.2.2. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION :

Au cours de 1992, l'indice général des prix à la consommation des produits alimentaires s'est accru de 4,3%, soit 1 point de moins que celui de l'ensemble des biens.

Ce résultat, est surtout imputé à la bonne production agricole qui a entraîné une baisse de 5,6% de l'indice des légumes. Celui des fruits est resté à son niveau de l'année dernière.

### 2.2.3. LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE :

La balance commerciale des produits alimentaires a enregistré au terme de l'année 1992 un solde négatif de 44,5 MD et un taux de couverture de 88,3 % contre un taux exceptionnel de 159 % au cours de l'année 91 et un taux de 72 % en 1990.

En effet, en 1991, la balance a connu un excédent spectaculaire de 184 MD dû à l'importance des exportations d'huile d'olive (267 MD).

Le résultat de 1992 aurait été meilleur n'eût été la baisse des prix à l'exportation des principaux produits : huile d'olive (-15 %), produits de la mer (-3,8 %) et l'augmentation des prix des principaux produits importés (blé tendre +39,7 %, lait +18,2 %). En ce qui concerne les exportations, on remarque la baisse des quantités des produits de la mer (-9,6 %) et des dattes (-12 %). La structure des importations reste dominée par les céréales malgré la quasi disparition des postes "blé dur" et "orge".

### III. AVANCEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

#### 3.1. PLUVIOMETRIE ET APPORTS AUX BARRAGES

##### 3.1.1. PLUVIOMETRIE :

Globalement, le déficit pluviométrique enregistré au début de la campagne (60 % au 2 Novembre 92) est totalement résorbé. Cependant, excepté les régions du Sud-Est et du Nord-Est où le déficit atteint respectivement 64 % et 13 %, la pluviométrie a dépassé la moyenne dans les autres régions.

##### SITUATION PLUVIOMETRIQUE AU 25 JANVIER 93

UNITE : mm

REGIONS	PRECIPITATIONS	MOYENNE DE LA PERIODE	RAPPORT A LA NORMALE 1992/93	RAPPORT A LA NORMALE 1991/92
NORD-EST	254	293	0,87	1,16
NORD-OUEST	318	308	1,03	0,93
CENTRE-OUEST	231	156	1,48	0,88
CENTRE-EST	225	196	1,15	1,02
SUD-OUEST	68	63	1,05	0,97
SUD-EST	40	110	0,36	0,92

##### 3.1.2. SITUATION AUX BARRAGES :

##### Les Apports :

Les apports enregistrés dans les différents barrages du 1er Septembre 1992 au 4 Février 1993 évalués à 466 Mm3 représentent 72 % de la moyenne. Comparativement à la même période de l'année précédente, ils ont presque doublé.

## APPORTS AUX BARRAGES

UNITE : million de m<sup>3</sup>

REGION	MOYENNE	APPORTS DU 1/9/92 AU 4/02/93	APPORTS DU 1/9/91 AU 4/02/92
NORD	509,2	378,0	188,5
CENTRE	122,5	80,0	36,4
CAP-BON	11,9	10,0	14,4
TOTAL	643,6	468,0	239,3

### Les stocks disponibles :

A la date du 4 Février 1993, les stocks disponibles dans l'ensemble des barrages s'élèvent à 1367 Mm<sup>3</sup> contre 1294 Mm<sup>3</sup> à la même date en 1992. La capacité de stockage évaluée à 1 813 Mm<sup>3</sup> est ainsi remplie à 75 %.

### REPARTITION DES STOCKS DISPONIBLES

UNITE : million de m<sup>3</sup>

BARRAGES	1992	1993	VARIATION
BARRAGES DU NORD	947,8	1002,0	+ 6 %
BARRAGES DU CENTRE	304,8	325,7	+ 7 %
BARRAGES DU CAP-BON	41,3	39,5	- 4 %
TOTAL	1293,9	1367,2	+ 6 %
TAUX DE REMPLISSAGE	71 %	75 %	+ 6 %

### Les soutirages :

Les volumes soutirés à la date du 4 Février 1993 ont totalisé 398 Mm<sup>3</sup> contre 156 Mm<sup>3</sup> à la même date de l'année précédente. Les soutirages ont augmenté essentiellement dans les barrages de Sidi Salem (+ 350 %) et Mellègue (+ 146 %).

## 3.2. LES GRANDES CULTURES

### 3.2.1. LES CÉRÉALES :

#### Les emblavures :

Les opérations de semis ont été achevées et les superficies emblavées sont de 1,5 millions d'hectares soit le même niveau d'encemencement que celui de la campagne précédente. Par ailleurs, le programme des emblavures a été réalisé à 90% en raison du retard des pluies automnales qui a été particulièrement ressenti au Centre et au Sud.

#### SITUATION DES EMBLAVURES CEREALIERES

Unité : 1000 Ha

ESPECE	RÉALISATIONS 1991-92	PRÉVISIONS 1992-93	RÉALISATIONS 1992-93
BLE DUR	836	810,8	773,2
BLE TENDRE	145	214,5	202,1
ORGE	502	615,0	506,9
TRITICALE	13	19,7	13,2
TOTAL	1499	1660,0	1497,4

Par région, 876.000 hectares ont été semés dans le Nord et 621 000 hectares dans le Centre-Sud contre 857.000 et 643.000 Ha respectivement au cours de la campagne précédente.

#### Les intrants :

##### a) Semences :

Les mises en place des semences sélectionnées de céréales dans les différentes régions ont atteint 190 060 quintaux au cours de cette campagne contre 189 870 quintaux réalisés au cours de la campagne précédente.

### MISE EN PLACE DES SEMENCES SELECTIONNEES

Unité : Quintaux

CULTURE	COSEM	CCSPS	TOTAL
BLE DUR	84.030	54.190	138.220
BLE TENDRE	20.920	20.580	41.500
ORGE	9.940	70	10.010
TRITICALE	.	330	330
TOTAL	114.890	75.170	190.060

Les ventes directes des semences sélectionnées au comptoir par les coopératives se sont élevées à 21.000 quintaux, ce qui donne un total des ventes de 211.060 quintaux.

#### b) Engrais chimiques :

Au 25 janvier 1993, les quantités d'engrais mises en vente y compris le stock de report ont atteint 191.840 tonnes dont 96 940 tonnes d'ammonitre, 44 900 tonnes de super 45 % et 50 000 tonnes de DAP.

Signalons qu'en plus du stock de report de la campagne 91/92 et des mises en place, les stocks tampons s'élèvent à 17.860 tonnes d'engrais chimiques au 25 janvier 1993.

#### c) Désherbage chimique :

Les superficies desherbées au 23/1/93 s'élèvent à 25.300 hectares traités aux polyvalents, ce qui correspond à un taux de réalisation de 7 % (380 100 ha) du programme de désherbage. Rappelons que les réalisations au 31/1/92 étaient de 69.500 hectares (dont 61.670 Ha traités aux polyvalents).

#### d) Les importations :

Au terme de l'année 1992, les importations des céréales ont atteint 11,1 Mqx dont 0,2 Mqx de blé dur dans le cadre de l'aide alimentaire (don italien) et du Programme Alimentaire Mondial. Les achats commerciaux ont concerné 6,2 Mqx de blé tendre, 3,2 Mqx de maïs et 1,5 Mqx de tourteau de soja.

La valeur des importations s'élève à 142,2 MD contre 118,1 MD en 1991 soit une augmentation de 20,4 % qui est due d'une part à la hausse du prix moyen du blé tendre (de 90,2 Dinars la tonne à 134,1 D/T) et d'autre part à l'accroissement du volume des achats commerciaux (de 985.300 tonnes en 91 à 1.092.700 tonnes en 92).

#### 3.2.2. La betterave à sucre

A la date du 31 janvier 1993, les superficies contractées ont atteint 5 888 hectares contre 5 680 hectares réalisés à la même période de l'année précédente ; soit une augmentation de 3,7 %.

Les semis sont presque achevés et ont concerné 5 650 Ha soit 96 % des superficies contractées au cours de cette campagne et + 2,8 % par rapport à la campagne précédente.

#### SUPERFICIES SEMÉES AU COURS DES CAMPAGNES 91-92 ET 92-93

DESIGNATION	1991-92	1992-93	Unité : Ha
			VARIATION %
C.S.T. (IRRIGUE)	4.112	4.187	+ 1,8
S.T.S.			
. IRRIGUE	1.065	1.041	- 2,3
. SEC	331	423	+ 27,8
TOTAL IRRIGUE	5.177	5.228	+ 1,0
TOTAL SEC	331	423	+ 27,8
TOTAL GENERAL	5.508	5.651	+ 2,8

Les levées homogènes ont atteint au 31/1/1993, 5.200 hectares (92 % des superficies semées) dont 660 hectares ont été désherbés chimiquement.

Par ailleurs, le prix moyen à la production de la betterave a été augmenté de 3 dinars la tonne pour la culture irriguée et 2,5 Dinars la tonne pour la culture en sec pour la campagne 1992-93.

**PRIX DE LA BETTERAVE  
A 15% DE RICHESSE EN SUCRE**

CULTURE	CAMPAGNE 1991-92	Unité : DT/T
		CAMPAGNE 1992-93
IRRIGUE	32	35
SEC	41,5	44

### 3.3. L'ARBORICULTURE FRUITIERE

#### 3.3.1. LES AGRUMES

La production d'agrumes a été révisée à la hausse, soit 281 000 T contre 223 000 T estimées fin novembre.

Ainsi, la production d'agrumes enregistre une augmentation de 52 % par rapport à la campagne passée.

La répartition de la production par variété dégage une bonne reprise de la variété maltaise : 156 000 T contre 98 400 T en 1991/92 soit une augmentation de 58,5 %.

## EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'AGRUMES

VARIETE	Unité: Tonnes	
	91/92	92/93
MALTAISE	98.400	156.000
CLEMENTINES	18.000	34.000
MANDARINES	10.400	17.000
CITRONS	17.700	17.000
O.DOUCES	18.400	26.000
VALENCIA	5.100	7.000
NAVEL	11.700	17.000
DIVERS	5.600	7.000
TOTAL	185.300	281.000

Cette performance a été réalisée grâce à la réussite de la campagne de lutte contre l'aleurode et aux bonnes conditions climatiques des deux dernières années.

Notons que la production de maltaise de cette campagne constitue un record qui a dépassé celui de la campagne 85-86 (152 000 T).

Cependant, la production de la campagne 92-93 se caractérise par un pourcentage élevé de fruits de petit calibre en comparaison avec celui de l'année dernière.

## POURCENTAGE DE PETIT CALIBRE

CAMPAGNE	90-91	91-92	92-93
Taux	35 %	20 %	25 %

En outre, la qualité des fruits a été affectée par les attaques de cératite et la chute de grêle sur les zones de Soliman et Menzel Bouzella (600 Ha).

Des vents violents au cours des journées du 26 et 27 Janvier ont causé des chutes de fruits touchant surtout les Maltaises blondes et les mandarines.

La campagne de cueillette a démarré début décembre (par les clémentines et les oranges douces) et se poursuivra jusqu'au mois d'avril (variété maltaise).

La majorité de la production de maltaise passe par les stations de conditionnement pour l'exportation. Les écarts de triage sont écoulés sur le marché local et une partie est destinée à la transformation en jus.

On assiste actuellement à des difficultés :

- d'écoulement des écarts de triages en raison du faible tonnage qu'absorbe la transformation (40 à 50 T/j) par rapport aux prévisions en début de campagne (80 T/j).
- de faible demande des oranges Maltaises sur le marché local (ces fruits étant encore acides) face à une offre importante des autres variétés d'agrumes.

Pour remédier à cette situation, l'usine de transformation a été appelée à absorber les 80 T/jour prévues et une action est en cours pour sensibiliser les agriculteurs à ne récolter que les fruits exportables, le reste devant être laissé sur pied pour un second passage.

Compte tenu de l'augmentation de la production de maltaise, plusieurs mesures ont été prises pour réussir l'exportation de 50.000 T malgré les conditions défavorables du marché international : abondance de l'offre et baisse des prix. Les principales mesures prises consistent à :

- Maintenir 4 rotations par semaines sur Marseille,
- Démarrer la campagne d'exportation assez tôt (le 2 janvier) compte tenu de la maturité des fruits,
- Inciter les exportateurs à s'introduire sur de nouveaux marchés.

L'exportation a démarré comme prévu le 2 janvier 1993 et a porté à la date du 16 Janvier sur 6 382 T contre 3 364 T en 91/92 et 6 716 T en 90/91.

La cadence des exportations était soutenue au démarrage de la campagne mais connaît un fléchissement à la fin du mois de janvier suite à la baisse des prix à Marseille.

**EVOLUTION DES PRIX DE LA MALTAISE SUR  
PLACE DE MARSEILLE**

Unité : FF/Kg.

DATE	CAMPAGNE 91/92		CAMPAGNE 92/93	
	CALIBRE 8	CALIBRE 5	CALIBRE 8	CALIBRE 5
11 Jan	-	-	2,65	4,50
16 Jan	-	-	2,10	4,15
26 Jan	5	6,5	2,00	4,00

L'exportation sur les nouveaux marchés reste encore faible, elle devrait connaître plus de dynamique dans les prochaines semaines suite à l'octroi d'une subvention de 200 ml/kg exporté dans le cas de vente ferme et de 1/3 de la valeur rapatriée en cas de vente au mieux.

**EVOLUTION DES EXPORTATIONS PAR DESTINATION  
AU 26 JANVIER 1993**

DESTINATION	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93
FRANCE	6 835	8 377	5 301	3 239	5 861
YOUgosLAVE	3 283	1 588	1 092	-	-
PAYS BAS	323	12	-	-	244
DANEMARK	14	-	-	-	65
BELGIE	-	-	-	-	44
ANGLETERRE	-	-	-	-	43
POLOGNE	-	-	-	-	63
TCHÉCOSLOVAQUE	1 196	269	323	125	62
TOTAL	11 701	10 248	6 716	3 364	6 382

### 3.3.2. LES DATTES

La production de dattes de la campagne 92-93 est évaluée à 74.750 T soit le même niveau de production que celui de la dernière campagne (74.700 T). Cependant, la production de 92-93 se caractérise par une baisse de la part de la variété deglet Nour (- 10 %) et une augmentation de la production des variétés communes (+18 %).

#### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR RÉGION ET PAR VARIÉTÉ

Unité : Tonne

GOUVERNORAT	DEGLET HOUR		DATTES COMMUNES		TOTAL	
	91/92	92/93	91/92	92/93	91/92	92/93
TOZEUR	17 500	18 800	11 500	11 700	29 000	28 500
KEBILI	27 000	23 000	11 000	15 300	38 000	38 300
GAFSA	1 200	1 200	500	750	1 700	950
GABES	-	6 000	6 000	6 000	6 000	
<b>TOTAL</b>	<b>45 700</b>	<b>41 000</b>	<b>29 000</b>	<b>33 750</b>	<b>74 700</b>	<b>74 750</b>

Il est à noter que la moitié de la production provient du gouvernorat de Kébili ( 51 %) et 38 % du gouvernorat de Tozeur.

La campagne de cueillette a démarré relativement tôt (fin Septembre) dans le gouvernorat de Tozeur où la production a été vendue sur pieds à concurrence de 85 %. Ceci a permis aux conditionneurs-exportateurs de s'approvisionner à temps pour faire face à la demande de la première campagne d'exportation.

Par contre, la campagne de cueillette dans la région de Kébili a connu des retards surtout dans les anciennes oasis et le taux de récolte n'était que de 40 % à la fin du mois de novembre. Mais suite au retour des conditionneurs-exportateurs pour s'approvisionner pour le reste de la campagne (8.000 T), la cueillette a connu une nouvelle dynamique et on estime qu'à la fin de Décembre toute la production a été récoltée.

Les prix planchers à la production ont été arrêtés cette année en commun accord avec la profession soit 1,500 D/T pour les dattes Deglet Nour Branchées et 1,250 D/T pour les dattes Deglet Nour Standard.

Toutefois, et vu les perturbations dans les flux commerciaux (mévente de la production de Kébili), on a enregistré des prix de vente aux collecteurs et exportateurs inférieurs aux prix planchers à certaines périodes de la campagne (mois de Novembre-début Décembre).

Malgré des conditions normales au démarrage, la campagne d'exportation a connu rapidement un certain essouffement dû à :

- l'abondance des dattes algériennes à des prix compétitifs (-4 FF environ /kg par rapport aux prix des dattes tunisiennes) sur le marché français,

- l'existence de stocks de dattes tunisiennes chez les importateurs.

#### EVOLUTION DES EXPORTATIONS DES DATTES

Unité : quantités en Tonnes  
et valeur en MD

PERIODE	CAMPAGNE 1991-92			CAMPAGNE 1992-93		
	Quantité par mois	Cumul		Quantité par mois	Cumul	
		Quantité	Valeur		Quantité	Valeur
OCTOBRE	1 790	1 790	4 159	3 758	3 758	10 449
NOVEMBRE	6 425	8 215	29 748	5 621	9 379	23 452
DECEMBRE	6 878	13 303	33 908	6 644	12 265	35 586
JANVIER	1 150	14 453	36 708	1 355	13 620	39 120

On remarque que malgré la baisse des quantités exportées (-6 %) il y a eu une augmentation de la valeur des exportations (+ 7 %). La structure des exportations par destination dégage l'amélioration de la présence des dattes sur les marchés de l'Europe du Nord (Norvège, Pays-Bas) et la pénétration dans de nouveaux marchés en Asie (Malaisie-Indonésie).

Le développement de ces nouveaux flux a été encouragé par des incitations accrues (la subvention au transport maritime est passée de 33 % à 50%).

### 3.3.3. L'OLÉICULTURE

La production de la campagne 1992-93 est juste moyenne 600 000 T d'olives. Elle succède à 3 campagnes au cours desquelles la production d'olives à huile a connu des niveaux de production élevés avec un record de 1,325 million de tonnes en 1991-92.

La campagne de cueillette a démarré fin Novembre et se poursuivra jusqu'au mois de Février. Le déroulement de la campagne ne pose pas de problème compte tenu de l'expérience organisationnelle acquise au cours des campagnes précédentes ; la main d'oeuvre est suffisante, la capacité de trituration couvre largement les besoins et l'ONH a déjà libéré une capacité de stockage suffisante pour pouvoir collecter les 70.000 T d'huile prévues pour cette campagne.

A la fin du mois de Janvier on estime le taux d'avancement de la cueillette à 70 % sauf à Slax où ce taux est de 45 % uniquement.

Sur les principaux marchés d'olives les prix oscillent entre 240 et 400 mil/kg soit le même niveau que celui de la dernière campagne. Notons que les prix à la production de l'huile d'olives ont été maintenus pour la deuxième année consécutive à leur niveau de la campagne 1990-91. Ce maintien est dicté par les conditions du marché international qui se caractérise par l'abondance de l'offre et une stagnation de la demande.

Les dernières pluies de Décembre ont été bénéfiques pour la forêt d'oliviers et ont incité les oléiculteurs à procéder à la fertilisation de leurs plantations. Les quantités d'ammonitru vendues par l'ONH ont atteint 2 635 T pour la fertilisation d'automne.

Actuellement les oléiculteurs procèdent à la taille de leur plantations, une fois la cueillette terminée. A Sfax on estime à 45 % le taux de réalisation de la taille sur les plantations déjà cueillies.

### 3.4. LES CULTURES MARAICHERES

#### 3.4.1. LA POMME DE TERRE D'ARRIERE-SAISON

La production de la pomme de terre d'arrière-saison est estimée à 70 000 T contre 85 000 T lors de la campagne écoulée. Cette baisse de 18 % est due à un manque de réalisation des emblavures : 5900 Ha contre 8700 Ha prévus et 8300 Ha réalisés en 1991/1992. Ce manque s'élève à 42 % et 27 % dans les régions de Nabeul et Kairouan respectivement.

Le faible taux de réalisation est dû au déficit et au retard des pluies automnales dans les différentes régions de production.

Néanmoins cette production pourrait satisfaire les besoins de consommation jusqu'à février 1993 et dégager un excédent exportable de 10 000 T, la consommation locale étant estimée à 15 000 T mensuellement.

L'objectif d'exportation pour l'année 1992/1993 a été fixé à 15 000 T (10 000 T à partir de la culture d'arrière-saison et 5 000 T à partir de la culture de primeur) contre 12 500 T réalisées lors de la campagne précédente.

Jusqu'au 31 janvier 1993, 307 T ont été exportées contre 3 358 T au cours des mois de Décembre 1991 et Janvier 1992. Cette baisse des quantités exportées est imputable à la saturation des marchés européens par la pomme de terre de conservation d'où le faible niveau des prix à l'export alors que les prix sur le marché local sont en hausse (300-350 ml/kg contre 150-170 ml/kg en janvier 1992). Le GIL a soumis au CEPEX un dossier pour l'octroi d'une subvention de 104 D/T par le biais du FOPRODEX, calculée sur la base d'un prix moyen de 270 Ml/kg au producteur et d'un prix de vente de 2,4 FF à Marseille (soit 1,5 MD pour 15 000 T exportables).

### 3.4.2. LA POMME DE TERRE DE PRIMEUR

Le taux de réalisation des emblavures des primeurs s'élève à 30 % en moyenne (600 Ha réalisés contre 2000 Ha prévus et 1600 Ha réalisés lors de la campagne écoulée).

#### POMME DE TERRE DE PRIMEUR

REGIONS	SUPERF.PREVUES	SUPERF.REALISEES	UNITE : Ha
			TAUX DE REALISAT. %
NABEL	1050	415	40
SOUSSE	350	47	13
MONASTIR	300	52	17
BIZERTE	200	64	32
AUTRES	100	22	22
TOTAL	2000	600	30

Cette baisse de réalisation est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs :

- l'importation des semences (4500 T contre 14500 T prévues pour les cultures de primeur et de saison) a eu lieu avec un retard d'un mois, d'où une baisse de la demande de semences de primeurs. Les semences produites par le GIL (2800 T) ont été mises en vente par petites quantités (780 T au total) et à des prix jugés élevés (440 DT/T à Soliman contre 480 DT/T dans la région de Sousse-Monastir) notamment en absence de facilités de paiement,

- la dissolution de la Coopérative Centrale de Nebhana qui a eu un effet direct sur l'approvisionnement de la région en semence,

- les difficultés d'écoulement de la pomme de terre et l'effondrement des prix durant les deux dernières campagnes.

### 3.5. L'ELEVAGE

#### 3.5.1. LES RESSOURCES ALIMENTAIRES DU CHEPTEL

Les réalisations des emblavures fourragères au 31/12/92 ont atteint 259 000 Ha sur 268 000 Ha prévus soit un taux de réalisation de 97 %.

En outre, les pluies enregistrées au cours des derniers mois ont permis une nette amélioration du tapis végétal notamment dans les gouvernorats du Nord où le pacage des espèces pastorales a déjà commencé.

Pour les gouvernorats du Centre et du Sud du pays, l'alimentation du cheptel continue à être assurée par l'aliment concentré et les achats de paille, foin, son et orge subventionnée. Dans ces régions, l'exploitation des parcours commence au début du mois de février.

Concernant le stock de report, il est à noter que la bonne production fourragère enregistrée au cours de la campagne 91/92 a permis de stocker d'importantes quantités de foin, paille, orge et triticales. A la mi-janvier ces stocks s'élèvent à :

- foin : 435 000 T
- paille : 680 000 T
- orge : 250 000 T
- triticales : 12 000 T.

De même l'approvisionnement en aliments concentrés est assuré d'une manière satisfaisante et un stock de couverture des besoins de deux mois est toujours disponible à l'Office des Céréales.

Au niveau des prix des produits fourragers, les cours sont acceptables sur tous les marchés du pays et ils varient comme suit :

- Foin : de 1,800 D à 2,600 D la balle
- Paille : de 0,400 à 1,100 D la balle
- Son : 90 Mill/Kg à la porte minoterie, 115 mill/Kg aux lieux de consommation.

### 3.5.2. LES PRODUCTIONS ANIMALES :

#### a) Viandes :

La production de viandes au cours de l'année 92 a atteint 134 400 T contre 128 600 T au cours de l'année 91 soit un accroissement de 4,5 %.

#### PRODUCTION DE VIANDES

Unité : 1000 T

TYPE	PRODUCTION 91	PRODUCTION 92	TAUX DE VARIATION (%)
VIANDE BOVINE	35,9	36,9	+ 2,8
VIANDE OVINE	34,8	35,3	+ 1,4
VIANDE CAPRINE	5,4	5,9	+ 9,2
VIANDE AVICOLE	47,5	50,3	+ 5,8
AUTRES VIANDES	5	6	+ 20

On note par ailleurs une reprise de la production de la viande bovine résultant du regain d'intérêt à l'engraissement des taurillons par suite de la libéralisation des prix de cette viande.

L'approvisionnement des marchés en viandes rouges se déroule dans des conditions normales. Pour la viande avicole, le marché a connu un déficit au cours des derniers mois, 570 T en Octobre et 892 T en Novembre ce qui a favorisé le maintien du prix de vente chez le producteur à 1,600 D le Kg vif en moyenne. Au cours du mois de Décembre, la situation s'est nettement améliorée, le déficit est passé à 220 T et le prix de vente a atteint 1,500 D le Kg vif.

En vue de régulariser le marché, des quantités de viande de poulet de chair congelée ont été mises en vente :

- Octobre : 241 T
- Novembre : 316 T
- Décembre : 50 T

Les prévisions de production pour le premier trimestre de l'année 1993 se présentent comme suit :

**BILAN DE PRODUCTION ET CONSOMMATION  
DE LA VIANDE AVICOLE**

UNITE : TONNE

MOIS	PREVISIONS DE PRODUCTION	BESOINS DE CONSOMMATION	BILAN
JANVIER 93	1920	2100	- 180
FEVRIER 93	2201	2250	- 49
MARS 93	2284	2250	+ 34

## b) l'Œuf de consommation :

L'approvisionnement du marché en œuf de consommation au cours des 3 derniers mois a été satisfaisant. L'offre suffit à la demande et les cours à la production varient de 81 à 69 millimes l'unité en moyenne.

Les prévisions de production et de consommation au cours des 3 premiers mois de l'année 93 se présentent comme suit :

**BILAN DE PRODUCTION ET CONSOMMATION  
D'ŒUFS**

Unité : Tonne

MOIS	PRÉVISIONS DE PRODUCTION	BESOINS DE CONSOMMATION	BILAN
JANVIER 93	75.117	70.000	+ 5.217
FEVRIER 93	74.028	70.000	+ 4.028
MARS 93	74.785	70.000	+ 4.785

## c) Lait :

La production laitière a atteint 445 000 T au cours de l'année 92 contre 430 000 T au cours de l'année 91 soit un accroissement de 3,5 %. Il est à noter que le prix à la production du lait a été majoré à 10 ml/litre en Février 1993 et se présente comme suit :

**PRIX DU LAIT A LA PRODUCTION**

Unité : millimes/litres

	LAIT NON REFRIGERE	LAIT REFRIGERE
A LA FERME	310	320
AU CENTRE DE COLLECTE	325	335
A L'USINE	325	335

### 3.6. LA PECHE

Au cours de l'année 1992, la production halieutique a été de 87.800 tonnes, soit + 200 tonnes par rapport à l'année précédente. Cette production aurait pu être meilleure s'il n'y a pas eu :

- une diminution des apports en poisson bleu dans le Golfe de Gabès (- 3780 tonnes) où la pêche à la petite senne a été effectuée par le ciblage.

- une baisse des apports de la pêche côtière dans les golfes de Tunis, Nabeul, Sousse et Zarzis (- 870 T) à cause notamment des perturbations du chalutage.

- un ralentissement de l'activité aquacole à cause de l'augmentation des prix de concession et la diminution des prix à l'exportation du loup et de la daurade. La baisse enregistrée est de l'ordre de 345 tonnes.

- et une chute de la production du thon dans presque toutes les régions surtout à Medenine et à Monastir où elle a atteint - 340 T.

Par mode de pêche, la production de 1992 s'est accrue de 5 % pour la pêche au feu et à la petite senne et de 1 % pour la pêche côtière ; elle a baissé pour les autres modes de pêche comme l'indique le tableau suivant :

**PRODUCTION COMPAREE DE LA PECHE  
DURANT LES ANNEES 1991 ET 1992 \***

Unité : Tonne

TYPE DE PECHE	PRODUCTION		VARIATION (%)
	1991	1992	
COTIERE	38607	39047	+ 1
CHALUT BENTHIQUE	15558	15432	- 0,8
CHALUT PELAGIQUE	1097	655	- 40
FEU ET PTE SENNE	27606	28772	+ 5
LAGUNAIRE/AQUACUL	995	949	- 5
COQUILLAGES	1649	1424	- 14
THON	2105	1840	- 12
EPONGES	7	7	-
CORAIL	1	0	- 100
<b>TOTAL</b>	<b>87623</b>	<b>87826</b>	<b>+ 0,6</b>

\* BILAN PROVISOIRE.

L'évolution de la production entre 1991 et 1992 dégage, deux tendances différentes au niveau des régions :

- un accroissement de la production totale dans les régions du Nord malgré la baisse enregistrée au niveau des apports du chalutage pélagique (- 375 T). Cette amélioration résulte entre autres des encouragements accordés à la pêche dans le Nord.

- une baisse de la production dans le Sud due à la chute de la production du poisson bleu à Gabès, à la diminution des apports de la pêche au chalut benthique à Sfax (- 760 T) et à la régression de la production de la pêche côtière et de la pêche au thon à Medenine (- 285 T et - 265 T respectivement).

**PRODUCTION DE LA PECHE PAR GOUVERNORAT  
DURANT LES ANNEES 91 ET 92**

Unité : Tonne

TYPE DE PECHE	PRODUCTION EN (T)		VARIATION ( % )
	1 991	1992	
JENDOUBA	1012	1225	+ 21
BIZERTE	4856	5529	+ 14
TUNIS	1750	1531	- 12
NABEUL	7523	8725	+ 16
SOUSSE	5071	5305	+ 5
MONASTIR	2959	3552	+ 20
M'HODIA	12909	14343	+ 11
SFAX	24609	24348	- 1
GABES	13851	10678	- 23
MEDENINE	13083	12590	- 4
<b>TOTAL</b>	<b>87623</b>	<b>87826</b>	<b>+ 0,2</b>

### 3.7. L'AGRO-ALIMENTAIRE

#### 3.7.1. INDUSTRIE DU LAIT ET DERIVÉS

Sur une production de lait estimée à 445 millions de litres en 1992, 160 millions de litres ont été collectés contre 135 millions de litres en 1991. Le taux de collecte est passé de ce fait de 32 % à 36 %.

##### a) Lait industriel de boisson :

Au cours de 1992, la capacité de transformation installée est estimée à 300 millions de litres/an dont seulement 240 millions de litres/an de capacité fonctionnelle. La capacité restante a été écartée du circuit de production du fait que le lait produit par les privés ne bénéficiait pas de la subvention.

La production du lait industriel de boisson a atteint 204 millions litres en 1992 contre 186,5 millions de litres en 1991. La part du lait frais industriel de boisson est passée de 9,1% en 1991 à 21,9 % en 1992 ; elle était presque nulle avant 1991 année à partir de laquelle cette catégorie de lait a commencé à bénéficier de la subvention (80 millimes/litres).

**PRODUCTION DU LAIT FRAIS INDUSTRIEL  
BENEFICIAINT DE LA SUBVENTION**

Unité : millions de litres

OPERATEUR	1991	1992
STIL	.	7,6
TUNISIE LAIT	1	15
LAINO	16	22
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>44,6</b>

**b) Yaourt :**

La capacité de production installée est de 2,45 millions de pots par jour. Au cours de l'année 1992, la capacité fonctionnelle était de 2,3 millions de pots/jour. Soit un taux d'exploitation de 92 %.

La production réalisée en 1992 est estimée à 625 millions de pots et a nécessité la transformation de 75 millions de litres d'équivalent lait frais contre 600 millions de pots et 72 millions de litres d'équivalent lait frais en 1991.

### 3.7.2. L'HUILE D'OLIVE

Près de 70 % de la production estimée est triturée à la fin du mois de janvier, soit 440.000 tonnes d'olives à l'huile.

Le nombre d'huileries fonctionnelles au cours de cette campagne n'est pas encore arrêté. Toutefois dans la région de Sfax 174 unités sont ouvertes sur un total de 260 unités.

Le taux d'extraction des huiles s'est amélioré par rapport à celui de la campagne précédente. Il se situe entre 18 % et 20 % et il a atteint 24 % pour la variété derbazis.

A la fin du mois de Janvier les quantités collectées par l'ONH sont de 55 000 T contre 65 000 T l'année dernière. La qualité des huiles collectées est plutôt bonne (54,5 % des quantités collectées sont de qualité super, extra et fine). L'acidité moyenne est de 1,65 %.

### 3.7.3. LES DATTES

Le nombre des stations de conditionnement de dattes agréées au cours de cette campagne s'élève à 33 unités dont 4 unités nouvellement entrées en production, à savoir :

- Comptoir des dattes d'une capacité de 2.000 Tonnes
- SEPAL DATTE : 500 Tonnes
- CCF : 300 Tonnes
- GIGA Fruits : 300 Tonnes

Les dattes conditionnées et exportées ont atteint 13 222 Tonnes au 25 janvier 1993.

#### IV. DOSSIER D'ACTUALITE : LA CONVERTIBILITE DU DINAR ET L'EXPORTATION

Le Gouvernement Tunisien a décidé le 27 Décembre 92 de rendre le Dinar convertible.

D'abord, précisons qu'il s'agit de la convertibilité courante qui signifie l'absence de restriction de change sur les opérations courantes tout en permettant certaines restrictions pour des raisons de balance des paiements.

Cinq conditions doivent être réunies pour pouvoir annoncer la convertibilité, il s'agit :

- de l'existence d'une base de production suffisamment solide pour pouvoir affronter la concurrence internationale,
- de l'existence d'une gestion macro-économique saine matérialisée par une maîtrise de l'inflation,
- d'une position viable de la balance des paiements,
- de l'existence d'un taux de change réaliste,
- de l'existence d'un niveau de réserves suffisant.

Si la Tunisie a opté pour la convertibilité de sa monnaie c'est que l'économie tunisienne a atteint un niveau de libéralisation des échanges extérieurs et de stabilisation macro-économique lui permettant de supporter les conséquences de ce choix.

En effet, les échanges extérieurs sont libres à concurrence de 85 % de leur valeur, le taux d'inflation est de plus en plus maîtrisé, il n'est que de 5,5 % en 1992, témoignant de la bonne gestion macro-économique du pays à travers la politique des revenus, la politique budgétaire et la politique monétaire suivies depuis 1987.

De même et depuis 1986 le pays a adopté une politique de taux de change flexible pour la cotation du dinar permettant un réajustement permanent de la parité compatible avec la structure de la balance des paiements.

La convertibilité du Dinar est de nature à accorder plus de liberté de change pour les intervenants économiques dans le but d'accroître les exportations et l'investissement et d'atteindre les objectifs essentiellement en matière d'emploi.

Parmi le premier train de mesures qui ont été arrêtées, avec effet à partir du 6 janvier 1993 et qui concernent l'entreprise, dans le souci de favoriser davantage son intégration dans le marché mondial et de faciliter son travail, il a été décidé :

1) d'instaurer la liberté de transfert par le canal des banques pour les dépenses relatives aux prestations de services, dans le cadre de l'activité ordinaire de l'entreprise ;

2) de majorer les montants alloués annuellement aux chefs d'entreprises au titre des voyages d'affaires ;

3) de permettre aux banques et aux entreprises de contracter directement des emprunts à l'étranger, dans les limites d'un plafond déterminé en fonction de la capacité d'endettement de la banque ou de l'entreprise.

Quant à la deuxième série de mesures qui seront prises une fois adoptés les textes législatifs et réglementaires les régissant, elles concernent :

1) les conditions d'ouverture de comptes en devises et leur mode d'utilisation par les particuliers et les entreprises ;

2) la simplification des opérations d'investissement extérieur en Tunisie et d'investissement interne à l'étranger :

3) l'Application aux Tunisiens résidant à l'étranger de la réglementation appliquée aux résidents en Tunisie, en matière d'exploitation de leurs biens tout en conservant les avantages inhérents au statut de non-résident.

Outre le fait que ces mesures ont pour avantage l'allègement des formalités administratives, elles sont de nature à :

- inciter les entreprises totalement exportatrices à s'intégrer davantage dans le tissu industriel tunisien,
- doter les opérateurs d'une plus grande capacité en matière de gestion de leurs propres risques de change les préparant à affronter un véritable marché de change,
- permettre aux exportateurs de mieux s'imposer dans le marché international, ils pourront disposer de sociétés de commercialisation implantées à l'étranger maîtrisant par là les circuits et les canaux de distribution de leur produits.

Toutes ces mesures qui profitent à l'entreprise constituent un nouveau stimulant décisif pour le système de partenariat avec les investisseurs des pays partenaires.

---

**FIN**

**38**

**VUES**